

Écriture participative d'un nouveau schéma culturel pour la Manche

MODULE 2 - Approfondissement / Jeudi 28 septembre 2017
Espace culturel de Lessay

Engagé depuis 2014 dans l'évaluation de sa politique culturelle et patrimoniale et la prise en compte des droits humains, le Département de la Manche donne une place importante à la culture. Celle-ci est affirmée comme un vecteur prioritaire du développement territorial, participant à l'attractivité et permettant de déployer une forte identité départementale. Dans la poursuite de cette démarche et dans le respect des lois NOTRe et CAP inscrivant le respect des droits culturels comme cadre de référence de la politique culturelle, le Département a engagé l'écriture de son nouveau schéma culturel en coopération avec les partenaires territoriaux.

Suites au module d'introduction du mois de juin, les membres des groupes de travail ont identifié des cas d'école et poursuivent leurs observations et analyses. Les terrains peuvent être individuels ou partagés par plusieurs membres du groupe. Ce module 2 est un atelier intermédiaire d'une journée pour remettre en commun, valider les expériences et consolider la suite de l'observation.

PRÉ-PROGRAMME

Jeudi 28 septembre 2017 de 9h à 17h30 - Espace culturel de Lessay

- 9h Accueil café
- 9h15 Ouverture, présentation du programme et rappel du processus d'écriture
Retour d'expérience des premiers cas
- 10h Partage et approfondissement des premiers cas en ateliers**
 - 1. Récit de la pratique (30 min)
 - 2. Discussion autour des 8 droits (30 min)
 - 3. Confrontation et enrichissement des écrits des auteurs (30 min)
 - 4. Mise en partage (1h)
- En parallèle pour les nouveaux venus qui le souhaitent
Présentation des principes fondamentaux des droits culturels
inscrits au cœur des droits de l'homme à travers la Déclaration de Fribourg
- 12h30 Déjeuner
- 14h Cartographie des cas proposés**
Mise en partage, identification des cas à écrire, propositions complémentaires
- 15h Ateliers sur des nouveaux cas**
- 17h Conclusion et prochaines étapes**
- 17h30 Fin**